

Conférence de presse conjointe de MM. Jacques Chirac, Président de la République, Lionel Jospin, Premier ministre et José- Maria Aznar, Président du gouvernement espagnol, sur la lutte contre le terrorisme, Perpignan, le 11 octobre 2001.

LE PRÉSIDENT -

Monsieur le Président du Gouvernement,

Monsieur le Premier ministre,

Mesdames, Messieurs,

Un mois, jour pour jour, s'est écoulé depuis les odieux attentats dont New York et Washington ont été les victimes. Un mois. Nous sommes le 11 octobre et ce jour doit être l'occasion de se souvenir, de se recueillir à la mémoire des si nombreuses victimes de ces attentats, de mesurer aussi l'horreur de ces crimes.

C'est aussi l'occasion de redire que nous devons agir pour que les terroristes soient punis, soient pris et punis, et aussi pour qu'ils ne recommencent pas de telles horreurs. Nous devons le faire au nom de la dignité des hommes et des femmes de la planète.

Ces événements, naturellement, ont orienté nos discussions dont je vais dire un mot maintenant avec le Premier ministre et le Président du Gouvernement espagnol, que je voudrais d'abord remercier pour sa venue ici, ainsi que l'ensemble des ministres et des membres de la délégation espagnole. Et je voudrais naturellement remercier les Perpignanais, le maire de Perpignan, M. Jean-Paul ALDUY, l'ensemble des élus du département, notamment les parlementaires qui nous ont accueillis avec beaucoup de courtoisie et de gentillesse.

Je voudrais également, Monsieur le Président du Gouvernement, saluer particulièrement et adresser des vœux au peuple espagnol à la veille de sa Fête nationale qui a lieu demain. Et nous aurons demain, sans aucun doute, une pensée affectueuse pour l'Espagne et les Espagnols.

Nous avons souhaité, le Premier ministre et moi, que cette réunion ait lieu à Perpignan.

Curieusement, c'est la première fois, malgré la proximité géographique, que des chefs d'Etat ou de Gouvernement espagnol et français se réunissent à Perpignan. C'est un symbole dans cette ville étape dans la ligne ferroviaire à grande vitesse qui, dans un proche avenir, renforcera encore les liens entre l'Espagne et la France.

Nos relations bilatérales, chacun le sait, sont tout à fait excellentes. Nous avons eu des discussions approfondies au niveau des ministres et entre nous. L'ordre du jour que nous nous étions fixé était triple. D'une part, la situation internationale après le 11 septembre. D'autre part, la préparation de la présidence espagnole et, enfin, l'ensemble des dossiers bilatéraux entre l'Espagne et la France.

Tout d'abord, nous avons fait le point sur les conséquences des attentats du 11 septembre. Nos analyses sont identiques. Notre résolution aussi. Nous avons eu l'occasion de faire part à M. José Maria AZNAR de nos réflexions. Ces terroristes sont des criminels. Ils saluent avec indécence la tragédie du 11 septembre qui a fait des milliers de morts innocents appartenant à un grand nombre de pays, à toutes les religions. Ce sont des criminels mais aussi des imposteurs, qui veulent faire croire qu'en s'attaquant aux plus puissants, ils défendent les plus faibles. Nous devons dénoncer avec force ce mensonge.

Les terroristes n'incarnent aucune civilisation, aucune forme de civilisation. Ils ne défendent aucune cause légitime. Ils incarnent simplement la logique de la terreur. D'une terreur aveugle, la loi du meurtre et du sang, l'intolérance la plus absolue. Et s'ils prétendent s'apparenter à une politique, c'est celle qui opprime et avilit les femmes comme on le voit en Afghanistan. C'est pourquoi nous sommes déterminés à les combattre sans aucune faiblesse.

La communauté internationale a d'ailleurs reconnu le principe de la légitime défense par la voix de l'organisation des Nations Unies et de son Conseil de sécurité. Naturellement, la France, pour ce qui la concerne, participe et participera à cette action. Elle doit le faire. Et elle doit le faire par attachement à ses idéaux et aussi par solidarité avec le peuple américain qui ne lui a pas lésiné sa propre solidarité lorsque la France en a eu besoin. Mais elle doit le faire aussi, et je dirai, avant tout pour sa propre sécurité car tous les pays démocratiques sont visés par ces attentats et sont des victimes potentielles de ces groupes terroristes, tous. Et le pire serait de penser que ce combat ne nous concerne pas.

Il nous concerne. Nous avons été touchés dans le passé, hélas, et nous devons préserver nos compatriotes et les générations futures d'un tel fléau. Alors, je le redis, et je le redis au nom des autorités françaises, la France assumera toute sa part de responsabilité dans l'action engagée. C'est une action qui risque fort d'être longue et complexe. Alors, nous étudions les différentes modalités d'action possible dans le domaine aérien, dans d'autres domaines, ceci en liaison naturellement avec nos alliés américains et nos autres partenaires dans le monde et en concertation permanente avec tous les chefs d'Etat et de Gouvernement. C'est-à-dire la quasi-totalité des chefs d'Etat et de Gouvernement du monde qui sont associés, qui se sont associés dans la même condamnation du terrorisme. Et vous me permettez, au lendemain de sa tenue à Doha, de saluer à cet égard les conclusions adoptées par l'Organisation de la Conférence islamique sur ce sujet.

Naturellement, notre intervention se fera dans un cadre qui est notre cadre de toujours, c'est-à-dire garder la maîtrise souveraine de notre action, participer à la planification, le cas échéant, ce qui d'ailleurs est déjà fait puisque nos officiers y sont, exclure bien entendu toutes les frappes qui nous paraissent inacceptables, celles qui conduiraient à des morts de civils, celles qui pourraient toucher des lieux sensibles, les hôpitaux, mais aussi, nous l'avons très clairement indiqué à nos alliés, les lieux de culte, concrètement, dans le cas particulier, des mosquées. Et avec la détermination de s'en prendre sans réserve aux terroristes et à leurs soutiens en Afghanistan. Il faut également renforcer l'aide humanitaire au peuple afghan. C'est évident. Il faut renforcer cette aide humanitaire en essayant de la conduire sur le terrain en liaison étroite avec les ONG qui, malgré la situation, sont prêtes à reprendre leur action humanitaire. Il faut mettre en oeuvre une solution politique pour l'Afghanistan, qui assure la stabilité, la paix, la dignité des hommes et des femmes de ce pays.

Vous savez que la France, par le biais du ministre français des Affaires étrangères, M. VEDRINE, a présenté un plan à l'Organisation des Nations Unies qui là, comme dans la lutte contre le terrorisme, doit être le moteur et la conscience du monde. Un plan qui peut naturellement être discuté mais qui représente tout de même une vraie conception que ce que doit être l'Afghanistan de demain et donc quelles doivent être les voies que l'on doit emprunter pour y aller.

Mais la lutte contre le terrorisme n'est pas une lutte militaire. Je dirai que l'aspect militaire est un aspect. Là, nous sommes dans le cadre de la légitime défense. Mais la lutte contre le terrorisme, c'est d'abord et avant tout une détermination absolue à mettre en oeuvre tous les moyens dont nous disposons pour éradiquer le terrorisme, pour trouver, sanctionner les terroristes. Cela suppose une vraie mise en oeuvre d'une volonté politique, de moyens financiers, de moyens policiers, de moyens judiciaires, de moyens émanant des services de renseignement, une vraie concertation. Et l'Union européenne doit être dans ce domaine déterminée. Il est évident que les situations dans l'Union européenne, ce que l'on peut parfaitement comprendre, sont beaucoup trop diverses, que la situation actuelle montre bien que l'espace judiciaire européen, dont la France a toujours soutenu l'idée, est aujourd'hui un véritable impératif et que ce qui a été arrêté,

récemment, par les ministres de la justice, c'est-à-dire le projet d'un mandat d'arrêt européen, est un projet tout à fait nécessaire.

Or l'Espagne, peut-être plus que tout autre en Europe, est sensible et compétente pour traiter de ces problèmes de terrorisme. Et nous souhaitons beaucoup, à l'occasion de sa présidence, qu'elle donne une forte impulsion à l'organisation, la mise en oeuvre de cet espace judiciaire européen et de ce mandat d'arrêt européen car tous les terrorismes, quels qu'ils soient, sont en fin de compte solidaires, surtout lorsqu'ils sont attaqués. Ils sont tous solidaires et, par conséquent, nous devons les débusquer et les contraindre tous.

Le deuxième sujet a été la présidence espagnole. Je serai beaucoup plus bref. A partir du 1er janvier prochain, la présidence espagnole aura à traiter de sujets très importants : le débat sur l'avenir de l'Europe, la mise en place de l'euro fiduciaire, la phase décisive des négociations d'élargissement et puis, naturellement, je viens d'en parler, la mise en place de l'espace judiciaire européen. Et nous avons à nouveau constaté une grande convergence de vues entre nos deux pays, dans leur vision de l'Europe, dans leur attachement aux grandes politiques communes, dans leur volonté d'une Union forte sur la scène internationale, comme dans ses frontières, d'une Europe qui progresse dans les négociations d'élargissement conformément à la feuille de route de Nice et d'une Europe qui approfondit ses relations, sans cesse, d'une part avec la Méditerranée, les pays méditerranéens, l'ensemble méditerranéen, et, d'autre part, avec l'Amérique latine. Et nous avons dit, le Premier ministre et moi-même, au Président du Gouvernement que, bien entendu, l'Espagne pouvait compter sur le soutien et le concours de la France pour sa présidence. Enfin, nous avons parlé des relations bilatérales, de la coopération judiciaire, j'en ai dit déjà un mot, et, deuxième grand sujet bilatéral, des liaisons transpyrénéennes. Nous venons de signer à l'instant même à ce sujet un accord et nous avons trouvé des solutions à une série de problèmes concernant notamment la ligne à grande vitesse Perpignan-Figueras qui devrait être en place à l'horizon 2005. Et puis nous avons évoqué la réouverture du tunnel du Somport et enfin les échanges énergétiques. L'Espagne, compte tenu de son développement, ayant des besoins énergétiques qui vont croissants et la France devant être, dans ce domaine, naturellement solidaire.

Voilà au total un sommet qui s'est bien déroulé, dans un climat amical et je dirais chaleureux, et que j'ai trouvé, pour ma part, tout à fait positif.

Monsieur le Président du Gouvernement.

M. JOSE MARIA AZNAR- Merci, Monsieur le Président de la République, merci, Monsieur le Premier ministre.

Je voudrais tout d'abord remercier le Président de la République et le Premier ministre de leur accueil, de leur hospitalité.

Je voudrais aussi remercier sincèrement les autorités de Perpignan, tout particulièrement le Maire de Perpignan qui est parmi nous, et je dois dire que je suis heureux de le voir parmi nous. Je dois dire que nous nous sommes sentis vraiment très bien, très à l'aise. Tout était très, très bien préparé. Nous avons eu, effectivement, un climat de discussions très sincère, en pleine estime, ce que disait d'ailleurs le Président de la République il y a un instant.

Je voudrais vous dire que le travail qui a été fait par tous les ministres du Gouvernement espagnol et du Gouvernement français, tout le travail est excellent, à mon avis. Cette réunion, ce sommet bilatéral, a été préparé vraiment en détail. Je dois dire que nous avons beaucoup travaillé les mois précédents et que ce travail a été très fructueux et ce, dans un climat excellent. Je dois dire que c'est un moment exceptionnel des relations entre la France et l'Espagne. Nous en sommes les témoins. Je dois dire que les progrès sont positifs, sont concrets et ceci est très important dans beaucoup de secteurs.

Je voudrais m'associer totalement à l'esprit général de l'intervention du Président de la République, il y a un instant, et je voudrais m'associer à ses premiers propos en ce qui concerne l'hommage que nous voulons rendre aux victimes, puisque nous sommes maintenant juste un mois après les attentats de New York et de Washington. Naturellement, nous pensons aux victimes de ces attentats épouvantables. Mais je voudrais aussi me faire l'écho de ses propos en

victimes de ces attentats épouvantables. Mais je voudrais aussi me faire l'écho de ses propos en disant que nous avons été tous attaqués par les terroristes. Et les terroristes, par conséquent, doivent voir la riposte de tout le monde.

Nous sommes parfaitement conscients de l'importance du moment que nous connaissons, nous sommes très conscients de la transformation profonde qui existe dans les relations internationales, dans les relations nationales, naturellement il y a une incidence sur tout cela. Mais nous sommes totalement déterminés à ce qu'aucune action terroriste ne reste impunie, qu'aucun crime ne soit sans châtement, car les terroristes ne doivent pas pouvoir penser que leurs actions ne recevront pas de châtements. Il faut absolument que les terroristes se rendent compte que l'on ne peut pas assassiner sans rendre compte de ses actes, que rien n'est impuni quand cela vient d'un terroriste.

Donc, nous avons la détermination de lutter sur tous les fronts, comme l'a fort bien dit le Président CHIRAC. Nous allons démanteler les infrastructures du terrorisme, nous allons lutter contre les organisations qui les soutiennent, nous allons arrêter le terrorisme, éliminer le financement des terroristes et, finalement, maintenir entre nous, non seulement une convergence de vues, mais encore une unité, une force morale qui est très, très importante, et je dirais même déterminante dans des moments comme ceux-ci. C'est décisif quand on lutte contre le terrorisme.

Nous sommes tout à fait d'accord pour dire qu'il n'y a pas de différences entre les terroristes et entre les terrorismes. Les terrorismes sont toujours des terrorismes et les terroristes méritent le même traitement quels que soient leurs actes car, en fait, ce qui est en jeu, ce sont nos libertés, notre coexistence, nos principes démocratiques. Nous pensons qu'en fait nous agissons par légitime défense. Il n'y a pas de moyen terme. Ou on est d'un côté ou on est de l'autre côté, c'est évident. Et, naturellement, nous voulons réaffirmer ces principes de la liberté, de la démocratie, de l'Etat de droit, de la légalité internationale et du droit de tous de pouvoir vivre en paix. A cet égard, nous sommes aussi tout à fait déterminés à pousser ce que représente non seulement notre coopération bilatérale mais encore l'espace européen et la construction européenne, et ce par la création de l'espace judiciaire européen.

Après la réunion du Conseil européen extraordinaire de Bruxelles, je crois véritablement que l'Union européenne a une réponse tout à fait adéquate et intelligente en la matière. Nous sommes tout à fait d'accord pour qu'en décembre, la réunion prévue permette d'avancer d'une façon décisive dans la construction de l'espace de liberté, de sécurité et de justice, et qu'on mette en route au moins trois éléments fondamentaux, à savoir le mandat d'arrêt de terroristes et de criminels, ce qui signifie une liste conjointe de tous les groupes terroristes et des organisations de soutien, et la lutte contre tous les éléments de financement qui peuvent les aider, les appuyer en tant qu'organisations terroristes. L'Espagne a dit au Président et au gouvernement de la République française que c'est là notre priorité, la priorité des priorités. Et c'est notre plus grande responsabilité à l'heure actuelle. Si nous faisons beaucoup dans notre pays et en Europe en matière d'espace judiciaire, eh bien, à ce moment-là, nous pourrions apporter nos forces et notre appui dans la lutte contre le terrorisme là où il se trouve. Par conséquent, c'est la priorité des priorités pour la présidence espagnole que de mettre au point cet espace de sécurité, de liberté et de justice, ce qui représentera un progrès fondamental du point de vue de la construction de l'Europe. C'est ainsi que nous considérons les choses, c'est ainsi que nous les analysons et c'est ce que nous allons faire.

Deuxième point que je voudrais mentionner, que nous avons envisagé, en ce qui concerne les priorités espagnoles, le développement du deuxième pilier, c'est-à-dire la politique extérieure et de sécurité commune, la PESC. Je pense qu'elle est nécessaire et qu'il est donc très important de prendre des décisions en matière opérationnelle et d'accélérer dans la mesure du possible la mise en oeuvre des décisions qui sont déjà prises en matière de PESC. En plus, il faut faire de nouvelles réflexions à la lumière des événements que nous connaissons, car je crois qu'il faut avoir là des vues stratégiques.

L'Espagne et la France partagent aussi une vision commune de ce que peut être le

développement du deuxième pilier en ce qui concerne la politique extérieure et de sécurité. Comme l'a dit le Président de la République, nous partageons la même vision en ce qui concerne l'élargissement. L'Espagne veut respecter le calendrier qui a été fixé par la Commission, nous voulons respecter les délais que nous avons approuvés nous-mêmes pour l'élargissement et nous ferons toute notre tâche. Mais, naturellement, pour qu'il y ait élargissement, il est très important que les pays candidats, tous et chacun d'entre eux, aient fait aussi leurs devoirs, de telle sorte que l'élargissement soit une réalité.

Nous souhaitons aussi que la mise en oeuvre de l'euro coïncide avec un processus important de développement du processus de Lisbonne fondé sur cinq points essentiels, à notre avis, et, sans entrer dans les détails, je crois que je peux dire que nous avons la même analyse avec la France. L'amélioration de ce que sont les réseaux européens de transports, du point de vue de l'intégration, l'amélioration des interconnexions électriques, l'amélioration de la qualité de l'emploi et de la création d'emplois, notre système de formation, le développement du marché intérieur et des marchés financiers et une éducation de plus de qualité avec une plus grande mobilité des professeurs et des étudiants, avec davantage de centres d'excellence et de qualité. Car je pense que c'est très, très important ce genre de politiques, qui doivent être activées. Je pense que ce sera très bon pour l'Europe.

Nous avons une optique très semblable de ce que doit être notre travail en ce qui concerne l'avenir de l'Union européenne, en ce qui concerne aussi la CIG de 2004, et nous sommes prêts et déterminés à ce que les travaux de la Convention qui doit présenter plusieurs options à la CIG commencent le plus rapidement possible.

Nous souhaitons renforcer et améliorer le processus de Barcelone en ce qui concerne la politique euro-méditerranéenne, qui est encore plus importante qu'avant. Nous souhaitons également établir des critères communs en ce qui concerne des initiatives au Moyen-Orient, car c'est le dixième anniversaire de la conférence de Madrid pour le processus de paix. Et, du point de vue des relations extérieures, nous avons aussi la possibilité de développer les relations et les liens avec les pays latino-américains, c'est-à-dire du sud, du centre, et aussi l'accord avec le Chili.

Au niveau bilatéral, nous avons été heureux d'arriver aux accords qui ont été signés. Du point de vue de la coopération en matière de justice, nous sommes arrivés à des accords extrêmement importants : la mise en oeuvre des dénonciations officielles, pour que les infractions mineures commises dans un Etat puissent permettre la remise de ces délinquants à l'Etat qui le demande, pour être jugés dans l'Etat requérant et puis, ensuite, la remise temporaire pour jugement dans l'Etat requérant avant que le pays requis ne lui fasse purger sa peine. La création d'équipes d'enquête en ce qui concerne le terrorisme, sur la base de décisions à prendre par le Conseil des ministres de l'Intérieur, au mois de décembre en Belgique. La régulation des mécanismes d'accès aux informations, l'élaboration en trois mois d'un mécanisme qui déterminera les règles d'utilisation d'accès à ces informations et l'appui, sans aucun doute, à toutes les mesures en matière de lutte contre les terroristes, dont nous avons déjà parlé il y a un instant et dont a parlé, surtout, le Président de la République. Et ce dans tous les secteurs, je dis bien dans tous les secteurs.

Je voudrais dire à cet égard que nous souhaitons que des initiatives et des réflexions soient envisagées aussi en matière de politique d'immigration. Et nous venons d'ailleurs de signer un accord important sur la protection civile, ou sécurité civile.

Il y a encore deux points importants que je voudrais souligner : tout d'abord l'accord important d'interconnexion électrique auquel on a abouti, entre la France et l'Espagne. C'est là quelque chose de très satisfaisant. C'est même satisfaisant à cent pour cent. Donc c'est un pas en avant qui, véritablement, est déterminé et déterminant en même temps. Et je dois dire que c'était tout à fait nécessaire dans le cadre de nos relations et que ceci est bon aussi bien pour l'Espagne que pour la France.

Ensuite, les mécanismes en matière de transport. En ce qui concerne le TGV, et je félicite le Président de la République et le Premier ministre qui ont choisi Perpignan, précisément, pour

tenir cette réunion, donc le TGV, le tunnel du Somport, et tout cela selon les délais prévus. Et ensuite, d'autres projets en matière de transport, par exemple Pau-Canfranc. Tout ceci représente des pas en avant extraordinaires.

Par conséquent, ce que je veux dire, c'est que je suis profondément satisfait de ce Sommet. Je crois qu'on a très bien travaillé et je pense qu'on peut dire que l'Espagne et la France, à l'heure actuelle, ont des relations bilatérales extraordinaires. Ces relations bilatérales ne se reflètent pas uniquement dans le commerce et les investissements, avec des chiffres de plus en plus élevés. Mais il faut toujours qu'il y ait un climat de confiance et nous sommes décidés à affronter les risques, à relever les défis futurs, surtout à court terme, à préparer la présidence espagnole de l'Union européenne avec nos amis Français, pour que maintenant nous ayons les résultats les meilleurs possible pour l'Union européenne.

Merci beaucoup, Monsieur le Président, Monsieur le Premier ministre, merci à vous tous et à vous toutes.

LE PREMIER MINISTRE - Monsieur le Président de la République, Monsieur le Président du Gouvernement, je ne vais pas m'exprimer longuement sur la situation qui s'est créée après le 11 septembre, vous l'avez fait l'un et l'autre. Nos visions sont communes à l'Espagne et à la France, et j'ai eu l'occasion moi-même de m'exprimer assez longuement sur ces questions en répondant aux questions, aux interrogations des parlementaires français aussi bien à l'Assemblée nationale, qu'au Sénat. Tout juste puis-je dire que ce qui vient de se produire nous renforce certainement dans notre détermination au plan européen, comme dans nos relations bilatérales, à lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes.

En ce qui concerne le terrorisme international, notre coopération bilatérale bien sûr se poursuit. Des arrestations ont eu lieu des deux côtés de la frontière et, sur un plan plus global, comme le Président du Gouvernement espagnol, je souhaite vivement, et le Gouvernement s'y emploiera, que les décisions recommandées par le Conseil européen extraordinaire des chefs d'Etat et de Gouvernements qui avait eu lieu le 21 septembre à Bruxelles soient effectivement traduites dans la réalité le plus rapidement possible. La présidence belge y contribue déjà et l'Espagne peut absolument compter sur la France dans l'action déterminée qu'elle conduira, je le sais, sur ces sujets pendant sa présidence. Naturellement, tout cela nous renforce dans notre volonté de coopérer au plan judiciaire et policier dans la lutte contre le terrorisme qui frappe encore aujourd'hui l'Espagne. Nous avons fait des progrès importants, dans ce domaine, grâce notamment au renforcement du dispositif français que souhaitaient nos partenaires espagnols. On peut citer, à cet égard, la création en juin de cette année d'une brigade de recherche et d'intervention de la police judiciaire implantée à Bayonne ou encore l'établissement d'une mission interministérielle pour la surveillance et la sécurité des dépôts et des transports d'explosifs ou encore même la mise en place d'un groupe d'experts franco-espagnols pour enquêter sur les réseaux financiers de l'ETA.

Cette coopération s'est également étendue à la protection et à la sécurité civile, comme vient de l'illustrer l'accord qui a été signé à l'instant et à la lutte contre l'immigration irrégulière avec notamment l'échange d'officiers de liaison spécialisés dans le contrôle des frontières.

L'ensemble de ce Sommet, d'ailleurs, traduit le climat remarquable de nos relations bilatérales et je tiens vraiment à féliciter l'ensemble des ministres espagnols et français qui ont travaillé sur des dossiers sur lesquels José Maria AZNAR avait, à plusieurs reprises, attiré mon attention en montrant l'importance pour l'Espagne. Un travail important a été accompli dans un esprit très constructif et je crois que le Séminaire ministériel de Toulouse à cet égard a permis de franchir une étape en juillet dernier. Des interrogations et parfois mêmes des malentendus ont pu être dissipés et nous arrivons à ce Sommet avec des résultats substantiels.

En matière de transports et sur les liaisons transpyrénéennes, sur le tunnel routier du Somport la décision d'ouvrir le tunnel à la circulation des véhicules légers à la fin de cette année et à celle des poids lourds à la fin du premier semestre 2002 a été prise. La signature d'un nouvel accord intergouvernemental sur la construction, l'exploitation, l'entretien et la sécurité du tunnel et la recherche de son évolution a également été réalisée.

Sur la nouvelle ligne ferroviaire à grande vitesse Perpignan-Figueras, la priorité est accordée au

sur la nouvelle liaison ferroviaire à grande vitesse Perpignan-Figueras, la priorité est accordée au trafic international, un accord est intervenu sur le calendrier, un accord est intervenu sur le partage des contributions publiques, 50% pour chaque Etat, et nous avons d'ailleurs, avant même ce Sommet, le 9 octobre, il y a deux jours, pris la déclaration d'utilité publique qui permet en France, vous le savez, d'engager les démarches d'expropriation en cas de grandes infrastructures.

Sur la réouverture de la ligne ferroviaire Pau-Canfranc, un groupe de travail franco-espagnol chargé d'examiner les modalités de la réouverture de la ligne a été mis en place et rendra ses conclusions pour la mi-2002.

Enfin, plus globalement sur l'avenir des traversées pyrénéennes, tous modes de transport confondus, un travail commun est engagé sur les perspectives de développement des trafics. Deux groupes de travail sont décidés concernant, d'une part, le cabotage maritime, d'autre part, le ferroviaire.

En ce qui concerne la coopération en matière énergétique et l'interconnexion électrique, les discussions menées entre les deux ministres de l'Industrie ont été fécondes puisque ceux-ci ont pu nous soumettre un plan d'action que nous venons d'entériner, comprenant des mesures à court terme, renforcement de la capacité d'interconnexion de 1100 mégawatts à 1400 mégawatts d'ici juin 2002, lancement rapide des procédures nécessaires à la mise en service d'une nouvelle ligne électrique le long de la ligne future TGV Perpignan-Barcelone et enfin l'étude de solutions pour augmenter la capacité d'interconnexion jusqu'à 4000 mégawatts à moyen terme. Un rendez-vous d'ailleurs pour faire le point étant fixé en 2002. Je crois donc que sur toutes ces questions, véritablement, nous avons franchi des pas décisifs, il y a d'autres domaines que je n'évoquerai pas touchant par exemple la coopération en matière d'armement où là aussi des perspectives peut-être fécondes se dessinent.

Enfin, comme l'a dit le Président de la République, nous sommes tout à fait décidés à aider la présidence espagnole qui nous a clairement exposé ses priorités pour sa future présidence, nous sommes tout à fait disposés à aider pleinement la présidence espagnole à remplir son mandat de façon efficace, plusieurs des priorités qu'elle nous a indiquées rencontrant les nôtres.

Voilà, Monsieur le Président de la République, Monsieur le Président du Gouvernement, Mesdames, Messieurs, l'essentiel de ce que je voulais dire pour compléter les interventions des deux Présidents.

LE PRESIDENT- Merci, Monsieur le Premier ministre. Y a-t-il des questions ?

QUESTION - Est-ce que M. AZNAR pourrait nous dire si l'armée espagnole participera à la lutte contre le terrorisme en Espagne ? Et est-ce que ceci touchera le terrorisme de l'ETA ? Ou si, pour le moment, il n'y a aucun plan en la matière ?

M. JOSE MARIA AZNAR - Ecoutez, cela ne doit pas exister car je ne suis pas au courant. Et si je ne suis pas au courant, je ne pense pas que ceci puisse avoir lieu. Je crois qu'il ne faut pas qu'il y ait de confusion entre les choses. Comme vous le savez parfaitement, au sommet de l'Alliance atlantique à Washington, lors du 50ème anniversaire de l'Alliance, nous sommes convenus dans une déclaration que le terrorisme était considéré comme une menace globale pour nous tous. Malheureusement, nous avons eu l'occasion de le vérifier et tous nous l'avons vérifié de façon dramatique le 11 septembre. Outre cela, comme vous le savez, il existe une résolution de l'Alliance atlantique qui considère que l'on peut mettre en oeuvre l'article 5 de l'Alliance suite aux événements de Washington. Donc, nous, nous considérons comme attaque nous concernant l'attaque qui s'est produite aux Etats-Unis. Il y a également une résolution très importante du Conseil de sécurité, et d'ailleurs sous présidence française, résolution qui fait obligation à tous les Etats membres de travailler de façon très stricte, très détaillée et très claire contre tout phénomène de terrorisme. Voilà ce qu'il y a pour le moment.

Compte tenu de la signification des événements, je dirai que la politique de défense européenne doit être sensible à ce que représentent les menaces terroristes dans les mesures qu'elle devra prendre. Nous sommes tous menacés. Il ne me semble pas convenable qu'au niveau de l'OTAN, nous pensions qu'il s'agit d'une menace, mais qu'au niveau de l'Union européenne, nous ne le considérons pas comme une menace. C'est également une menace. Il faut que nous agissions en

conséquence.

Ceci, bien entendu, n'a rien à voir avec les décisions qui sont prises sur le plan de la sécurité interne, comme dans le cas du terrorisme dont pâtit l'Espagne. Il s'agit là de compétence policière. Il s'agit là de lutte policière et, dans ce cas particulier, de coopération avec nos amis Français. Il y a une coopération très efficace. Nous vous remercions, chers amis Français, mais il faut également des réponses en matière politique, juridique, comme nous le ferons au niveau européen, pour mettre fin au terrorisme dans n'importe quelle partie de l'Europe.

QUESTION - Monsieur le Président, Monsieur le Premier ministre, la Marseillaise a été sifflée l'autre soir sur le grand stade de France. Est-ce que vous estimez l'un et l'autre que c'est quelque chose de grave et est-ce que vous pensez même que la politique d'insertion qui a été menée jusqu'à présent doit être revue et remise en cause ?

LE PREMIER MINISTRE - Je crois qu'un certain nombre des événements qui se sont produits était regrettable et contrariant. Je pense que l'une des personnalités qui s'était exprimée avec le plus de justesse sur ce plan c'est Lilian THURAM, le lendemain, dans l'Equipe. Relisez ce qu'il a dit et vous trouverez une tonalité à la fois réfléchie, exigeante et, en même temps, humaine. Je pense que tout cela doit nous rendre attentifs. Je pense en même temps que dans l'esprit que nous avons indiqué, le refus de l'amalgame entre le terrorisme et l'Islam, le refus du choc des civilisations, le refus d'un conflit qui serait le nôtre avec le monde arabo-musulman, il faut se garder d'accentuer ces choses et vous avez aussi, comme nous, vos responsabilités. Il faut les laisser à leur proportion. Proportion d'événements auxquels, malheureusement, un certain nombre de spectacles sportifs de masse nous ont déjà habitués. Donc, c'est un domaine auquel il faut être attentif, mais sur lequel il ne faut pas forcer le trait, je pense que c'est le plus sage dans la période actuelle.

M. JOSE MARIA AZNAR - Je veux manifester mon admiration pour la Marseillaise.

QUESTION - J'ai une question pour le Président du Gouvernement espagnol. Est-ce qu'il est satisfait de la mise en oeuvre des accords techniques sur les modalités de développement des capacités de transport d'électricité de France vers l'Espagne ? J'aimerais poser au Président CHIRAC, au Premier ministre JOSPIN, la question suivante. Nous avons vu que les ministres de la justice ont convenu de la remise temporaire de personnes qui pourraient être sujettes à des procédures en cours en France. Selon nos informations, les Procureurs généraux, lors d'une réunion fin septembre, avaient dit que cela n'était pas possible. C'était possible pour les condamnés mais ce n'était pas possible pour les prévenus ayant des procédures en cours. Alors, cette position des Procureurs généraux peut-elle empêcher que cet accord se traduise dans les faits ?

M. JOSE MARIA AZNAR - L'accord de l'interconnexion électrique entre l'Espagne est pleinement satisfaisant. Cela, je le répète. Il y a des engagements de la partie française devant la Commission européenne, qui répondent aux conditions stipulées par la Commission européenne. Pour ce qui est des délais que nous nous sommes fixés pour améliorer progressivement l'interconnexion énergétique, eh bien, nous, nous sommes convaincus que nous tiendrons ces délais. Il ne fait aucun doute que nous les tiendrons. Nous avons en la matière la garantie du gouvernement français.

Je peux vous dire également que, demain, le Conseil des ministres traitera la question dont vous faites état. Donc, je répondrai à votre curiosité demain, mais pas avant.

LE PREMIER MINISTRE - Nous agissons naturellement comme nous l'avons toujours fait avec tous les pays, et aussi avec l'Espagne, selon nos règles de droit et en respectant l'indépendance de la justice. Mais je pense que chacun est conscient, surtout dans la période actuelle, qu'il faut agir dans le respect du droit et de nos règles, et en même temps ne pas accentuer le formalisme. Donc, je pense que les discussions qui ont été engagées permettront de concrétiser ce dispositif qui a été évoqué aujourd'hui.

QUESTION - Si vous le permettez, je voudrais poser deux questions. Tout d'abord, vous avez dit, Monsieur le Président de la République, que la France allait assumer toute sa part dans la lutte contre le terrorisme. Je voudrais savoir s'il règne un accord total entre vous et le Premier ministre

sur ce sujet, et en particulier sur l'importance de l'aide que la France va apporter à cette lutte contre le terrorisme.

Ma deuxième question est pour le Président du Gouvernement espagnol. L'un des auteurs de l'attentat du 11 septembre, Mohamed ATTA, est venu deux fois, à deux reprises, en janvier et en juillet, en Espagne. Qu'a donné l'enquête sur les contacts qu'il a eus en Espagne, dans votre pays ?

LE PRESIDENT - La France, sur le plan de ses intérêts extérieurs, parle toujours d'une seule voix. Ce n'est pas aujourd'hui, dans la situation si difficile que connaît le monde, qu'elle va changer son comportement. Par conséquent, tout ce que disent les autorités publiques françaises, je le répète, exprime d'une seule voix ce que veut et fait la France.

LE PREMIER MINISTRE - Pour compléter d'ailleurs votre propos, il y a la forme et le principe. Il y a le fond. Je crois que sur le fond de la lutte contre le terrorisme, honnêtement, je crois que cette question est sans objet.

LE PRESIDENT - De surcroît.

M. JOSE MARIA AZNAR - Je voudrais vous dire, en quelques mots, deux choses. Tout d'abord, les accords auxquels nous avons abouti entre gouvernements lors de cette réunion sur la lutte contre le terrorisme, ces accords, en soi et dans le cadre de l'Union européenne, sont des accords absolument fondamentaux, je dirais même un bond en avant. Et je crois que la volonté politique et la clarté juridique vont marcher d'une façon tout à fait évidente et ce, dans le bon sens. Ensuite, je voudrais vous dire que la coopération de la France et de l'Espagne contre les terroristes va dans les deux sens. Si je ne me trompe, et si ma mémoire est bonne, l'Espagne avait remis un terroriste très important à la France au mois de juin dernier. Par conséquent, tous les éléments qui peuvent toucher l'un de nos pays, c'est-à-dire dans ce cas l'Espagne et la France, en matière de terrorisme, sont vus profondément en coopération avec les services de sécurité français et les services de sécurité espagnols. Et, finalement, je voudrais rappeler qu'il y a eu une intervention importante, une action de terrorisme importante de la part de terroristes liés aux islamistes, pour dire les choses d'une certaine façon, et ils avaient prévu des actions très importantes, dans le futur immédiat. Cela marche très, très bien, du point de vue de la coopération entre l'Espagne et la France, et continuera à fonctionner très bien, et avec toutes les conséquences qui en découlent.

LE PRESIDENT - Le Premier ministre veut ajouter quelque chose en réponse à la question précédente.

LE PREMIER MINISTRE - Oui, parce que je crois que ce sont des questions précises qui méritent des réponses précises. Sur la question des remises temporaires, ces remises temporaires concernent les condamnés. En ce qui concerne les prévenus qui font donc l'objet d'enquêtes judiciaires, ils peuvent être interrogés dans le cadre de commission rogatoire. Et par ailleurs, ce que nous allons faire, c'est développer les équipes communes d'enquête et naturellement, et nous en avons encore reparlé aujourd'hui avec le Président du Gouvernement espagnol et accélérer les transmissions d'informations, dont on sait à quel point elles peuvent être utiles, y compris pour prévenir des attentats.

QUESTION - Je voudrais savoir si vous avez des nouvelles de notre confrère de Paris Match, Michel PEYRARD, qui est détenu en Afghanistan par les Talibans et accusé d'espionnage ?

LE PRESIDENT - Hélas, nous n'avons aucune nouvelle crédible, malgré la mise en oeuvre de tous les moyens possibles par les services compétents du quai d'Orsay qui, et je n'ai pas besoin de vous le dire, depuis la nouvelle de la capture de ce journaliste, font tout ce qu'il est au monde possible de faire pour essayer de le retrouver et de le récupérer.

Mais votre question me conduit d'abord à dire notre émotion et notre préoccupation à la suite de ce fait, de cette prise en otage de Michel PEYRARD. Il n'y a aucune justification de son arrestation, aucune. Ce garçon est un journaliste connu dans toute la communauté journalistique internationale, connu pour sa compétence et connu pour la qualité du travail qu'il accomplit au titre, et au titre exclusif, de l'information du public au travers, naturellement, de son journal, de son média. Ce qui est donc en cause, là, au-delà même de la personne de Michel PEYRARD, c'est le droit à l'information, c'est le droit à la liberté de la presse partout dans le monde. Une

c'est le droit à l'information, c'est le droit à la liberté de la presse partout dans le monde. Une liberté qui doit exister en Afghanistan comme dans tous les autres pays du monde. Dans le cas particulier, aucune charge d'aucune nature ne peut être avancée contre un journaliste qui, je le répète, est un journaliste qui faisait son métier de notoriété publique. Alors, je n'ai pas besoin de vous dire que les autorités françaises font tout ce qui est humainement possible pour le retrouver et pour le récupérer.

LE PREMIER MINISTRE - Vous savez, naturellement, que la France, comme vient de le dire le Président de la République, à chaque fois qu'elle a des ressortissants, qui sont enlevés, arrêtés, pris en otage, fait tout pour obtenir leur libération. D'ailleurs, en règle générale, en tout cas au cours des années où je me suis trouvé en responsabilité, où donc j'ai été confronté directement à ces questions, mais également antérieurement, nous avons souvent la plupart du temps, heureusement, obtenu des résultats favorables. Alors je ne peux pas dire que nous ayons des informations à la fois précises et rassurantes aujourd'hui, mais je peux vous dire ce que nous faisons après en avoir discuté, précisément avec le ministre des Affaires étrangères. Nous travaillons dans quatre directions. D'une part, nous activons tous nos contacts avec les Pakistanais et leurs services, d'autre part, nous avons nous-mêmes établi des contacts avec ce qu'il demeure de l'administration des Talibans, notamment au Pakistan, troisièmement, nous avons établi des contacts avec nos amis britanniques parce qu'ils ont été confrontés à cette situation il y a quelques jours, et d'ailleurs, la chose a abouti positivement, et enfin, nous utilisons naturellement, nos propres services pour obtenir les renseignements nécessaires. Je sais que ce matin, un responsable de la rédaction de Paris-Match s'est déplacé et a donné tous les éléments, pour nous évident, du travail et de la nature de journaliste de Michel PEYRARD. Je crois que la bonne foi de celui-ci ne peut pas être mise en cause. A partir de là, nous allons continuer nos efforts.

QUESTION - Une question pour le Premier ministre. Je voudrais simplement vous demander, Monsieur le Premier ministre, s'il y a toute garantie que le calendrier d'appels d'offres et d'adjudication de la liaison ferroviaire entre Perpignan et Figueras permettra qu'en 2005 cette ligne soit opérationnelle, qu'elle fonctionne ?

LE PREMIER MINISTRE - Je crois que le passé immédiat prêche pour l'avenir. Nous sommes un gouvernement sérieux, nous avons une administration sérieuse et qui travaille, quand nous prenons des engagements, notre intention est de les tenir, et donc je pense que nous les tiendrons.

QUESTION - Je voudrais demander au Président de la République et au Premier ministre espagnol si, étant donné les difficultés de la Commission européenne pour élaborer une liste d'organisations terroristes, vous pensez prendre une initiative au prochain sommet de Gand pour geler les fonds des organisations terroristes comme l'ETA, c'est-à-dire une organisation terroriste qui existe en Europe, et si vous pensez que ceci s'applique aussi aux partis, aux groupes politiques qui appuient ces organisations ?

M. JOSE MARIA AZNAR - Je ne pense pas qu'il y ait des difficultés pour élaborer cette liste d'organisations terroristes. Alors, maintenant, il faut suivre les procédures, il y a des procédures légales qu'il faut suivre, mais, des difficultés, je ne crois pas du tout qu'il y ait de difficultés pour l'élaboration de cette liste. En deuxième lieu, je peux vous dire que nous nous sommes tous engagés à respecter les décisions du Conseil européen de Bruxelles. Et ces décisions parlent d'organisations terroristes et de groupes d'appui à ces organisations terroristes, groupes qui les appuient. C'est là-dessus que l'on va travailler.

Il est évident qu'à l'heure actuelle, je n'ai aucun souci en ce qui concerne les objectifs, en ce qui concerne les définitions, en ce qui concerne le cadre dans lequel nous allons agir. Je n'ai absolument aucun souci en ce qui concerne l'engagement et la volonté politique.

La seule préoccupation que j'ai, c'est que, rapidement, on puisse respecter les délais sur lesquels nous nous sommes engagés. Je suis sûr, après avoir entendu le Premier ministre, Lionel JOSPIN, et après avoir entendu le Président de la République, Jacques CHIRAC, je n'ai aucun doute en ce qui concerne la volonté de la France, aussi bien du point de vue bilatéral que du point de vue européen et du point de vue international en général, d'ailleurs.

LE PRESIDENT - J'ai dit à quel point il était essentiel de concevoir une lutte contre le terrorisme qui soit globale et pas seulement militaire, naturellement. Dans ces moyens de lutte, parmi les plus efficaces, c'est évidemment la lutte contre le financement des actions terroristes. Nous savons très bien que ce financement existe et qu'il est important. Nous savons d'où viennent les fonds, globalement essentiellement du trafic de drogue ou des êtres humains par l'intermédiaire d'une corruption généralisée dans certains pays. Il faut y mettre un terme.

La France a toujours été, je dirai, en tête des pays qui ont voulu limiter et éradiquer le financement ou le blanchiment de l'argent sale, qui est à l'origine du financement des actions terroristes. Moi, je n'ai pas assisté à un seul G7 sans que l'on fasse dans ce domaine un progrès, généralement sous l'impulsion de la France. Vous avez vu que les dernières décisions prises par les ministres des Finances du G7 il y a quelques jours, ont permis de renforcer l'action du GAFI, pour le rendre plus efficace en ce qui concerne le blanchiment de l'argent sale et le financement du terrorisme.

Il faut notamment, c'est vrai, que chacun accepte, en particulier en Europe, mais aussi dans le monde occidental, un certain nombre de disciplines pour mettre un terme aux abus scandaleux qui sont générés par les paradis fiscaux et qui, bien souvent, il faut bien le reconnaître, sont protégés par des grandes nations occidentales et, d'autre part, pour rendre plus transparent un certain nombre de places financières dans le monde. Car c'est par ce biais de places financières insuffisamment transparentes et de paradis fiscaux que passe l'essentiel des financements terroristes, qu'il s'agisse de celui de l'ETA, j'imagine, bien que n'étant pas un expert, ou celui des réseaux de BEN LADEN.

Donc, nous devons absolument poursuivre sur cette voie. Vous avez demandé si l'on en parlera à Gand. Je le pense, j'en suis même persuadé. Comme les ministres des Finances en parlent en ce moment sans cesse et comme on en parlera, sans aucun doute, dans les instances européennes et internationales.

En tous les cas, ce que je peux vous dire, c'est que la France est déterminée à faire en sorte que le financement des organisations terroristes soit rendu de plus en plus difficile.

Je vous remercie.